

**Sujet :** [INTERNET] enquête d'utilité publique - carrière de Calypso

**De :** jules gros <gros.jules1@gmail.com>

**Date :** 03/10/2021 à 23:41

**Pour :** pref-icpe@savoie.gouv.fr

Très attaché à la vallée de la Maurienne et au village de St Martin la Porte, j'émet un avis très défavorable à la réouverture de la carrière de Calypso.

Cette exploitation générera du bruits, de la poussière, une augmentation du trafic routier donc de la pollution.

Cela n'est pas possible de laisser un tel projet voir le jour.

Jules GROS